



COMPTE ADMINISTRATIF 2015

RAPPORT DE PRESENTATION

Au conseil municipal

Séance du 27 juin 2016

Mesdames, Messieurs,

Au delà des écritures comptables, le compte administratif, reste le meilleur indicateur de la gestion financière dans l'exécution du budget communal ainsi qu'un outil indispensable aux projections budgétaires à venir.

Le contexte économique qui reste difficile, les dotations de l'Etat en diminution, nous commandent la plus grande prudence et nous incitent à respecter scrupuleusement notre cadre budgétaire. Cette prudence nous aura permis, comme ce fut le cas les années précédentes, de présenter un compte de résultats excédentaire pour l'année 2015.

Les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de 939 974 € par rapport à 2014, tandis que les dépenses réelles ont elles, augmenté de 470 002 € (voir précisions ci-dessous).

Un encadrement constant de la masse salariale et une gestion des ressources humaines rigoureuse nous ont aussi permis de respecter nos prévisions budgétaires sur un chapitre qui représente près de 66 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les intérêts financiers des emprunts diminuent sensiblement du fait de l'absence de nouveaux emprunts.

Les résultats que je vais vous présenter se traduisent par un excédent global de 1 456 443 €.

1 – Un excédent global de plus de 1 456 000 €

Je vous rappelle qu'en application de la comptabilité M14,

- L'excédent de fonctionnement couvre en priorité le déficit d'investissement.
- Le solde est reporté l'année suivante.

a) Investissement :

| | |
|---|------------------------------|
| • Dépenses de l'exercice 2015..... | 6 087 913.39 € |
| • Déficit reporté de l'exercice 2014..... | +3 267 531.21 € |
| • Total des dépenses..... | 9 355 444.60 € |
| • Recettes de l'exercice 2015..... | 6 948 421.26 € |
| D'où un déficit de clôture de | 2 407 023.34 € |
| Si on ajoute les restes à réaliser : | |
| • En dépenses..... | 1 324 512.59 € |
| • En recettes..... | 782 456.00 € |
| Nous parvenons à un déficit global | |
| D'investissement de..... | <u>2 949 079.93 €</u> |

b) Fonctionnement :

| | |
|---|------------------------------|
| • Dépenses de l'exercice 2015..... | 16 697 862.34 € |
| • Recettes de l'exercice 2015..... | 19 006 960.04 € |
| • Excédent de fonctionnement reporté 2014..... | + 2 096 425.16 € |
| • Soit un total de recettes de..... | 21 103 385.20 € |
| D'où il résulte un excédent de fonctionnement de..... | <u>4 405 522.86 €</u> |

c) Résultat global :

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| • Excédent de fonctionnement de..... | 4 405 522.86 € |
| • Déficit d'investissement de..... | 2 949 079.93 € |

Soit un excédent global définitif de..... 1 456 442.93 €

- L'excédent global définitif de 2014 était de 2 096 425 €, toutefois il était constitué, pour une part importante, du remboursement du sinistre du restaurant sur le lac. L'excédent 2015 permettra de financer les projets en cours ou envisagés (les premières dépenses liées à la construction d'une nouvelle piscine, l'aménagement de la base de loisirs, des gros travaux de voirie...)

2 – Les principales évolutions constatées :

a) Evolution des dépenses de fonctionnement

| | |
|--|----------------------------|
| ♦ dépenses réelles 2015 (hors opérations d'ordre)..... | 15 295 556 € |
| ♦ dépenses réelles 2014..... | 14 825 554 € |
| soit une augmentation de..... | 470 002 € (+ 3.17%) |

L'évolution des dépenses provient :

- De l'augmentation des charges de personnel et frais assimilés (plus de 193 000 €)
- De l'augmentation des charges exceptionnelles (plus de 164 000 €)
- De l'augmentation des charges à caractère général (plus de 147 000 €)
- Par contre les charges financières diminuent (plus de 47 000 €)

b) Evolution des recettes de fonctionnement

| | |
|------------------------------|-----------------------------|
| ♦ recettes réelles 2015..... | 18 823 250 € |
| ♦ recettes réelles 2014..... | 19 763 224 € |
| soit une diminution de..... | 939 974 € (- 4.99 %) |

Cette différence provient essentiellement :

- De la diminution de plus de 1 128 000 € des produits exceptionnels (2014 avait été anormalement élevé du fait des cessions d'immobilisation suite au sinistre du restaurant sur le lac)
- D'une augmentation des impôts et taxes résultant d'une augmentation des bases de calcul.

c) Evolution de la capacité de l'autofinancement :

La capacité de l'autofinancement se mesure par la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (RRF) et les dépenses réelles de fonctionnement (DRF). Ceci permet de préciser le montant d'autofinancement destiné à financer les dépenses d'investissement après déduction du remboursement du capital de la dette.

Pour ce calcul, il est préférable d'extraire les dépenses et les recettes exceptionnelles (comptes 67 et 77) afin que les résultats soient comparables d'année en année et non « perturbés » par des éléments non récurrents.

La capacité d'autofinancement de 2014 était de :

| | |
|--|--------------------|
| ♦ Différence RRF – DRF | 3 096 899 € |
| ♦ A déduire le remboursement du capital..... | - 917 193 € |
| TOTAL..... | 2 179 706 € |

La capacité d'autofinancement de 2015 est de :

| | |
|--|---------------------------|
| ♦ Différence RRF – DRF | 2 980 072 € |
| ♦ A déduire le remboursement du capital..... | - 872 493 € |
| TOTAL..... | <u>2 107 579 €</u> |

L'autofinancement régresse donc de 72 127 €.

d) Emprunts :

En 2015 le conseil municipal n'a pas voté d'emprunt.

3 – L'examen des données synthétiques :

Comme chaque année, je vais vous donner et vous commenter les données synthétiques qui résument la situation financière de la commune.

Pour ce qui est des ratios calculés sur la population, il convient de préciser que la population retenue en 2014 était de 13 470 habitants, et celle retenue en 2015 est de 13 053 habitants.

RATIO N°1 - dépenses réelles de fonctionnement par habitant :

| | |
|---------|-----------|
| En 2014 | : 1.101 € |
| En 2015 | : 1.172 € |

RATIO N°2 - produit des impôts directs par habitant :

| | |
|---------|---------|
| En 2014 | : 476 € |
| En 2015 | : 509 € |

Je vous rappelle qu'en 2015, les taux des impôts ménages ont été maintenus à leur niveau de 2014. Le produit par habitant reste relativement stable. En volume, les recettes fiscales ont augmenté de plus de 201 700 €.

RATIO N°3 - recettes réelles de fonctionnement par habitant :

| | |
|---------|-----------|
| En 2014 | : 1 467 € |
| En 2015 | : 1 442 € |

RATIO N°4 - dépenses d'équipement par habitant :

| | |
|---------|---------|
| En 2014 | : 343 € |
| En 2015 | : 281 € |

RATIO N°5 - dette par habitant :

| | |
|---------|---------|
| En 2014 | : 628 € |
| En 2015 | : 587 € |

RATIO N°6 - dotation globale de fonctionnement par habitant :

| | |
|---------|---------|
| En 2014 | : 203 € |
| En 2015 | : 181 € |

RATIO N°7 - part des dépenses de personnel dans le fonctionnement :

| | |
|---------|-----------|
| En 2014 | : 66.46 % |
| En 2015 | : 65.68 % |

RATIO N°8 - coefficient de mobilisation du potentiel fiscal :

Ce ratio est calculé seulement avec 3 taxes (TH – FB – et FNB). Il correspond au rapport entre la fiscalité perçue (bases X taux communaux) et la fiscalité calculée avec les taux moyens nationaux. C'est un indicateur de la pression fiscale.

| | |
|---------|------------|
| En 2014 | : 116.86 % |
| En 2015 | : 115.72 % |

RATIO N°9 - part des recettes consacrées aux dépenses courantes :

| | |
|---------|-----------|
| En 2014 | : 79.43 % |
| En 2015 | : 85.89 % |

On constate que 85.89 % des recettes sont consacrées aux dépenses courantes de fonctionnement. Le reste (14.11 %) finance les investissements.

RATIO N°10 - part des dépenses d'équipement :

| | |
|---------|-----------|
| En 2014 | : 31.27 % |
| En 2015 | : 19.99 % |

Ce ratio diminue dans des proportions similaires au ratio n° 4.

RATIO N°11 - niveau d'endettement :

| | |
|---------|-----------|
| En 2014 | : 42.94 % |
| En 2015 | : 40.70 % |

Ce ratio compare l'en-cours de la dette à rembourser aux recettes réelles de fonctionnement.

4 – Les principaux investissements réalisés en 2015

| | |
|---|--------------------|
| Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à | 6 087 913 € |
| Si on retire | |
| Le remboursement du capital des emprunts..... | - 872 492 € |
| Diverses opérations d'ordre..... | - 1 541 631 € |
| Il reste un investissement « utile » de..... | 3 673 790 € |

Dont les principales opérations figurent ci-dessous :

| | |
|---|-----------|
| ◆ Réfection couverture foyer Marlin | 138 657 € |
| ◆ Travaux bureau de poste du Bourg | 344 317 € |
| ◆ Achat d'une balayeuse | 157 737 € |
| ◆ Travaux au foyer Duclos | 113 163 € |
| ◆ Premières dépenses de maîtrise d'œuvre nouvelle piscine | 153 410 € |
| ◆ Grosses réparations de voirie | 267 940 € |
| ◆ Aménagement du plateau Kennedy | 566 430 € |
| ◆ Aménagement du quartier du Lancy | 310 080 € |

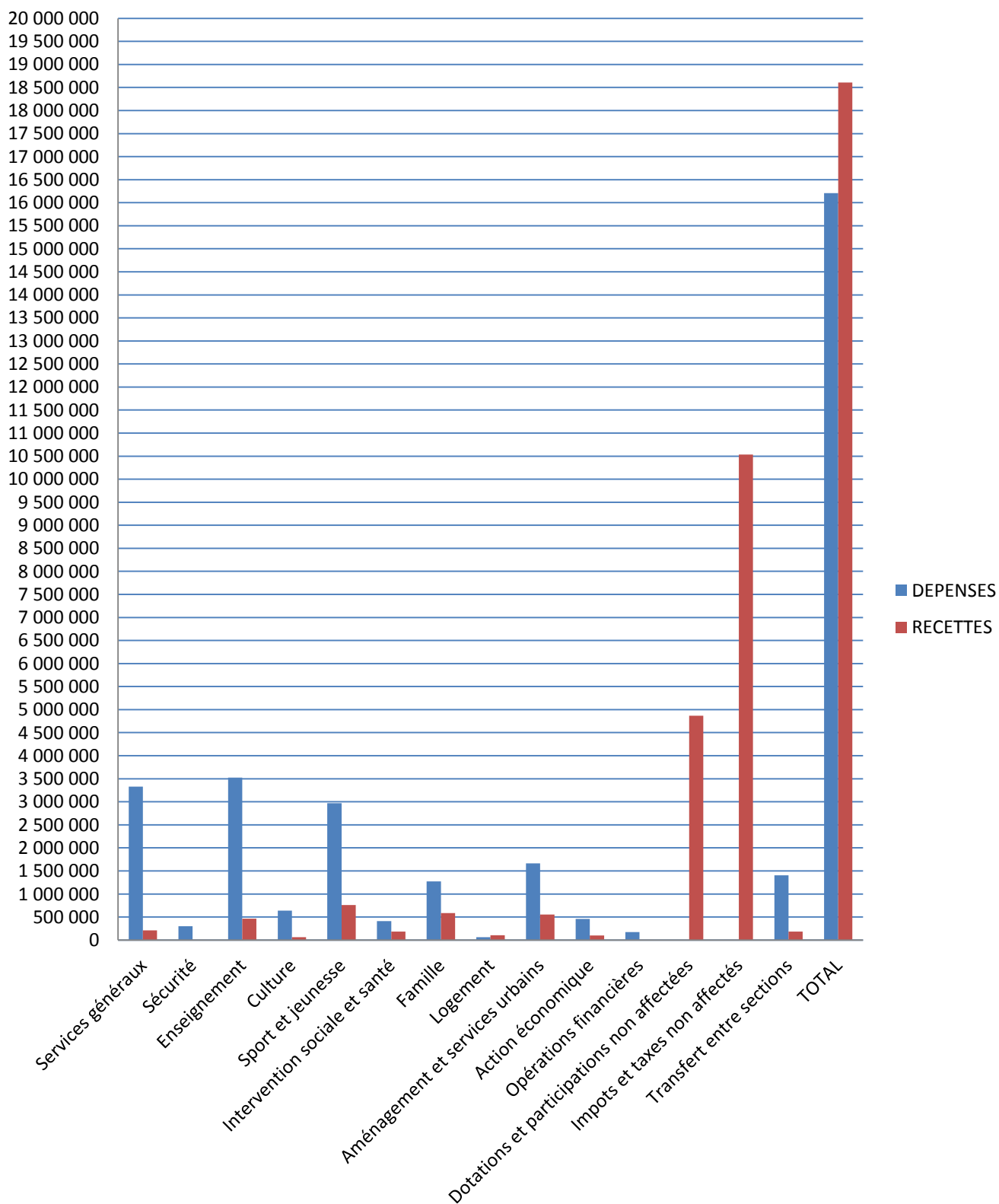
En conclusion, le compte administratif 2015 est caractérisé par :

1 – un excédent global de 1 456 443 €, excédent qui a été repris par anticipation au budget primitif ;

2 – un autofinancement net de 2107 579 €

3 – un niveau d'investissements pour 3 673 790 € au profit des châtellois dont les plus grosses opérations ont été les travaux du bureau de poste du Bourg, les travaux pour les foyers Duclos et Marlin, l'achat d'une balayeuse, les grosses réparations de voirie, l'aménagement du quartier du Lancy et du plateau Kennedy

SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS



Recettes de fonctionnement par nature

- Atténuation de charges
- Produits de services
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions, participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers

